

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/07/2013

Réception par le Prefet : 08/07/2013

Publication : 12/07/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-7-2-14

Séance du vendredi 5 juillet 2013

PFIL COLMAR CENTRE ALSACE INITIATIVE "CAP DU 200ÈME PRÊT D'HONNEUR"

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-2-4 du 5 décembre 2012 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'attribuer à la Plateforme d'Initiative Locale « Colmar Centre Alsace Initiative» (PFIL) une subvention de 900 € pour célébrer le cap du 200ème prêt d'honneur accordé pour la création/reprise d'entreprises en Centre Alsace,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions